



CAP MAINTENANCE DES BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉS OU TITRE PRO

APPRENTISSAGE

Marseille, ville d'arts et d'histoire, 1er Port de France, labellisée French Tech s'engage dans une nouvelle dynamique de développement social, économique, environnemental, d'offre culturelle et s'inscrit dans la révolution numérique au service de la mutation urbaine ainsi que dans une démarche de proximité pour promouvoir le bien vivre ensemble.

La Ville de Marseille, souhaite promouvoir de manière ambitieuse les dispositifs d'apprentissage qui permettent de contribuer activement à la politique locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire.

Fortement engagée dans cette démarche, la Ville de Marseille recrute chaque année un nombre important d'apprentis dans de nombreux secteurs municipaux, ce qui représente une réelle opportunité d'accéder à l'emploi territorial.

Aussi, si vous avez le sens de l'engagement et des responsabilités, l'esprit d'équipe et l'envie de découvrir un environnement professionnel au service de l'intérêt général :

La Ville de Marseille vous propose une formation en alternance pour acquérir, dans le cadre de votre contrat d'apprentissage, une expérience professionnelle pour accéder à un emploi qualifié.

Au titre du contrat d'apprentissage et accompagné(e) par votre maître d'apprentissage, vous serez chargé(e) de réaliser des interventions d'urgence et d'entretien dans les équipements communaux et les installations municipales.

Modalités de recrutement

- répondre aux critères en vigueur pour conclure un contrat d'apprentissage,
- postuler directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr> , onglet **Apprentissage**
- être pré-inscrit dans un CFA proposant cette formation.

Pour la pré-sélection, les convocations seront envoyées par mail le plus tard le **3 mai 2023** (vérifier vos spams et contacter en urgence le service Apprentissage par mail rh-apprentissage@marseille.fr si vous n'avez pas reçu la convocation à cette date) .

Référence de l'offre : 00007606